VILLE DU Pré Saint-Gervais

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNONCE EMPLOI

Ville dynamique et solidaire (surclassée 20 à 40 000 hab.), le Pré Saint-Gervais est une collectivité à taille humaine tout en étant au cœur des grands enjeux de la Métropole (Membre du Territoire Est Ensemble de plus de 400 000 habitants et limitrophe de la ville de Paris).
Fière de sa diversité et de sa jeunesse, rejoignez une collectivité qui offre des projets ambitieux, une carrière épanouissante et qui agit dans le cadre d'une politique éco-citoyenne.

LA VILLE RECRUTE
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

UN-E PROFESSEUR.E D'ARTS PLASTIQUES POUR LES ENFANTS (PEINTURE / DESSIN / MODELAGE)

Recrutement par voie contractuelle – temps non complet – taux horaire brute : 26 €

La direction de la culture coordonne et anime la politique culturelle de la municipalité en s'appuyant sur des évènements en vue de favoriser l'accès des gervaisiennes et gervaisiens à la diversité artistique et culturelle. Pour mettre en œuvre sa politique d'accès à la pratique d'expression artistique au plus grand nombre, la Ville recrute un.e professeur.e d'arts plastiques pour les enfants (peinture – dessin – modelage).

Mission(s) :

Sous l'autorité des affaires culturelles, le/la professeur.e :

- Contribue de façon générale aux objectifs de découverte des techniques arts plastiques et arts appliqués, au développement créatif des participants à la sensibilisation à l'histoire de l'art ;
- Applique une pédagogie adaptée en fonction de la tranche d'âge
- Participe avec les autres membres de l'équipe pédagogique à l'exposition de fin d'année (concertation sur une thématique commune)
- Range l'atelier après ses ateliers (remise en place du matériel, nettoyage des tables)
- Assure le rangement annuel avant les vacances d'été (tri du matériel et des travaux des élèves…)
- Fait remonter à la direction des affaires culturelles les dysfonctionnements éventuels

Profil et compétences recherchés :

- Bonnes connaissances en histoire de l'art
- Bonne maîtrise des différentes techniques de l'art
- Connaissances des pratiques culturelles et artistiques
- Connaissances des caractéristiques des enfants de 4 à 12 ans
- Maîtrise des méthodes et techniques pédagogiques
- Capacité d'adaptation, patience, rigueur, organisation, dynamisme, sensibilité artistique, autonomie et travail en équipe.

Horaires des cours et informations complémentaires :

Les mercredis de 10h00 à 11h00 pour les 4 – 5 ans (éveil), de 11h00 à 12h30 pour les 6 – 8 ans, et de 14h00 à 16h00 pour les 9-12 ans.

- 30 séances d'1 heure, 30 séances de 1 heure 30, et 30 séances de 2 heures soit 135 heures d'enseignement (hors vacances scolaires)

Les samedis de 10h00 à 11h00 pour les 4 – 5 ans (éveil) et de 11h00 à 12h30 pour les 6 – 8 ans

- 30 séances d'1 heure et 30 séances de 1 heure 30 soit 75 heures d'enseignement (hors vacances scolaires)
- 50 heures de préparation des ateliers et de geste technique
- 12 heures d'accompagnement pédagogique (exposition de fin d'année)
- 7 heures de restitution des ateliers (préparation et présence le jour du vernissage)
- 8 heures de réunions pédagogiques

Soit un volume horaire annuel de 287 heures si effectives.
Rémunération brute horaire : 26€

Informations complémentaires : les cours débuteront le mercredi 1er octobre 2025.

Lettre de motivation, CV et Book à adresser à monsieur le Maire avant le **13 septembre 2025** et à envoyer à recrutement@villedupre.fr et culture@villedupre.fr .